

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
DÉPARTEMENT DE L'OISE **DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

2023 - 034 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 6 Mars 2023

Date de la convocation :
27/02/2023
Date d'affichage :
27/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, **le lundi 6 Mars à 18h30** le Conseil Municipal de cette Commune convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au **Centre Yves Montand de RIBÉCOURT, sous la présidence de Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, Maire.**

Présents : M. **LÉTOFFÉ** Jean-Guy, Mme **BALITOUT** Hélène, M. **CALMELS** Daniel, Mme **KONATÉ-MARTIN** Catherine, M. **BELLOT** Patrice, M. **CARRASCO** José, Mme **BILLOIR** Suzanne, M. **BONNETON** André, Mme **FRÉTÉ** Thérèse, Mme **CARVALHO** Michèle, M. **GILLOT** Jean-Pierre, Mme **PIENS** Antonella, M. **COPPIN** Franck, M. **LERICHE** Bruno, M. **LANCIEN** Yves, M. **CARON** Joël à partir de 18h56, M. **CANTRAINE** Hervé, Mme **TIRROLLOY** Carole, Mme **GONIN** Sabrina, M. **POTET** Patrick, Mme **GROSCAUX** Marina, M. **HARDY** Gilles, Mme **CHARLET** Valérie, M. **CATRY** Bruno à partir de 18h40.

Excusés : Mme **BLONDEAU** Isabelle, M. **CARON** Joël jusque 18h56, Mme **COULON** Nadège, Mme **DOGIMONT** Laurette.

Pouvoirs : Mme **BLONDEAU** Isabelle à Mme **KONATE-MARTIN** Catherine, M. **CARON** Joël à M. **CALMELS** Daniel, Mme **COULON** Nadège à Mme **FRÉTÉ** Thérèse, Mme **DOGIMONT** Laurette à M. **BELLOT** Patrice,

Secrétaire de séance : Mme **CARVALHO** Michèle.

URBANISME

Acquisition et incorporation de plein droit d'un bien sans maître
Parcelle AO n°41

RAPPORTEUR : M. André BONNETON

Vu l'article L1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Vu l'article 713 du Code civil ;

Considérant que les biens immobiliers qui n'ont pas de maître appartiennent à la Commune sur le territoire de laquelle ils sont situés ;

Considérant que ces biens sont acquis par la Commune de plein droit, lorsqu'ils font partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté ;

Considérant que le bien situé 848 A rue de Bailly et cadastré sous le n° AO 41, d'une superficie de 370 m² fait partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans pour laquelle aucun successible ne s'est présenté ;

Vu l'avis de la Commission Urbanisme en date du 16/02/2023 ;

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 22/02/2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE d'incorporer dans le domaine privé communal le bien situé 848 A rue de Bailly cadastré sous le numéro AO 41 selon plan de situation annexé à la présente délibération ;

CHARGE Monsieur le Maire, de procéder aux formalités correspondantes ;

CHARGE ET DELEGUE, Monsieur le Maire, ou son remplaçant, et le Directeur Général des

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 060-216005314-20230306-D2023034B-DE



Services, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,

Michèle CARVALHO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michèle Carvalho', written over a horizontal line.

Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ

Département :
OISE

Commune :
RIBECOURT DRESLINCOURT

Section : AO
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 24/01/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023
Publié le

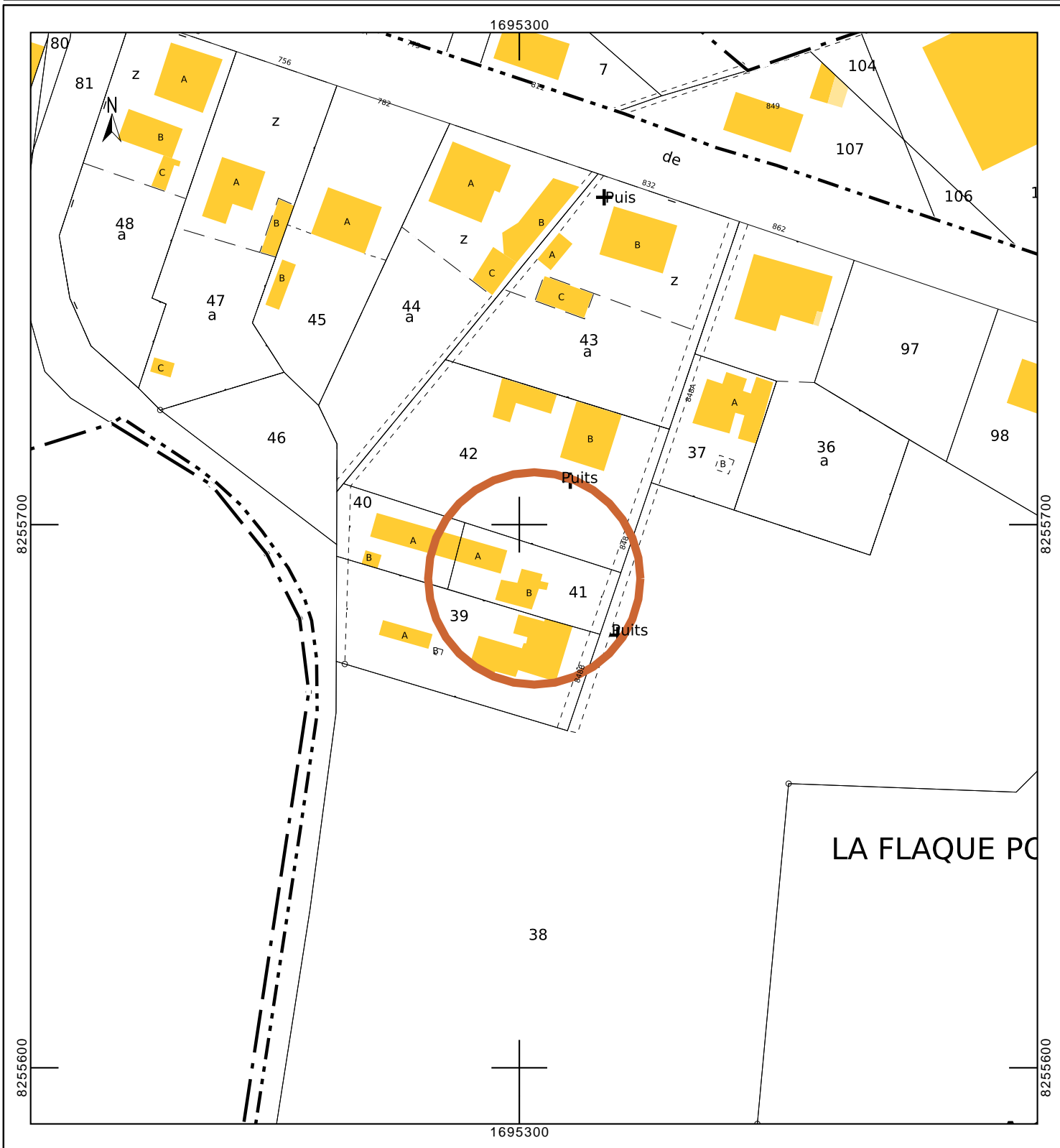
ID : 060-216005314-20230306-D2023034B-DE

60321
60321 COMPIEGNE CEDEX
tél. 03.44.92.58.90 -fax
ptgc.oise.compiagne@dgfip.finances.gou
v.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

mis en ligne le 20/03/2023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
DÉPARTEMENT DE L'OISE **DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

2023 - 035 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 6 Mars 2023

Date de la convocation :

27/02/2023

Date d'affichage :

27/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, **le lundi 6 Mars à 18h30** le Conseil Municipal de cette Commune convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi **au Centre Yves Montand de RIBÉCOURT, sous la présidence de Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, Maire.**

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, Mme KONATÉ-MARTIN Catherine, M. BELLOT Patrice, M. CARRASCO José, Mme BILLOIR Suzanne, M. BONNETON André, Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme CARVALHO Michèle, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme PIENS Antonella, M. COPPIN Franck, M. LERICHE Bruno, M. LANCIEN Yves, M. CARON Joël à partir de 18h56, M. CANTRAINE Hervé, Mme TIRROLLOY Carole, Mme GONIN Sabrina, M. POTET Patrick, Mme GROSCAUX Marina, M. HARDY Gilles, Mme CHARLET Valérie, M. CATRY Bruno à partir de 18h40.

Excusés : Mme BLONDEAU Isabelle, M. CARON Joël jusque 18h56, Mme COULON Nadège, Mme DOGIMONT Laurette.

Pouvoirs : Mme BLONDEAU Isabelle à Mme KONATE-MARTIN Catherine, M. CARON Joël à M. CALMELS Daniel, Mme COULON Nadège à Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme DOGIMONT Laurette à M. BELLOT Patrice,

Secrétaire de séance : Mme CARVALHO Michèle.

URBANISME

Avis sur l'aliénation logement OPAC de l'Oise
95, rue d'Engis

RAPPORTEUR : M. André BONNETON

Vu l'article L445-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la demande d'avis de l'OPAC de l'Oise en date du 19/01/2023, d'aliéner un logement locatif sis 95, rue d'Engis ;

Considérant que l'organisme d'habitations à loyer modéré est tenu, lorsqu'il prévoit d'aliéner des logements à usage locatif, de consulter la commune d'implantation ;

Considérant que la Commune dispose d'un délai de 2 mois pour émettre son avis à compter du jour où le maire a reçu la consultation, à défaut, celui-ci est réputé favorable ;

Vu l'avis de la Commission Urbanisme en date du 16/02/2023 ;

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 22/02/2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

EMET un avis favorable à la demande d'aliénation d'un logement locatif sis 95, rue d'Engis à Ribécourt-Dreslincourt, présentée par l'OPAC de l'Oise ;

CHARGE ET DELEGUE, Monsieur le Maire, ou son remplaçant, et le Directeur Général des Services, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,

Michèle CARVALHO



Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 060-216005314-20230306-D2023035-DE



PAGE ANNULEE

Mis en ligne le 20/03/2023